# Inflation au Canada : les causes et les solutions

L'inflation au Canada est plus élevée que la normale en ce moment. Dans ce contexte, il est important de comprendre les raisons de la hausse des prix afin de pouvoir exiger et obtenir des hausses de salaire réelles à la table de négociations.

La Banque du Canada suit de nombreux indicateurs économiques, comme le taux de chômage et les niveaux de stock des entreprises, afin de comprendre ce qui pourrait causer des changements dans les prix, maintenant et dans les mois à venir. Les changements de politique de la banque mettent environ deux ans à se répercuter sur l'économie. C'est pourquoi elle accorde plus d'attention aux tendances à long terme.

Les responsables politiques réagiront aux augmentations de prix de différentes manières, selon la cause. Une hausse temporaire de certains prix n'entraîne pas nécessairement une augmentation permanente des prix globaux. Par exemple, les ruptures de stocks temporaires qui affectent le prix des jouets, des automobiles, ainsi que d'autres produits de consommation ne dureront pas. Une politique monétaire n'est utile que pour faire face aux changements à long terme qui résultent d'une réduction ou d'une surchauffe des capacités économiques nationales.

L'inflation plus élevée que la normale que nous observons actuellement au Canada a trois causes principales : les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, une augmentation temporaire de la demande pour des articles qui n'étaient pas disponibles pendant la pandémie et les sécheresses généralisées qui affectent la production agricole.

Les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale se sont poursuivies plus longtemps que prévu, mais elles devraient se résorber au cours de la prochaine année. Les ports débordent et les expéditions accusent du retard en partie parce que la Chine impose toujours une politique zéro COVID qui touche la production de nombreux produits manufacturés. Cette politique devrait rester en place au moins jusqu'aux Jeux olympiques de 2022.

Non seulement ces changements sont temporaires, mais ajuster la politique monétaire canadienne n'améliorerait pas la situation. Il s'agit de problèmes mondiaux dont la résolution nécessite une coordination internationale, comme des mesures pour réduire l'impact des changements climatiques sur notre approvisionnement alimentaire. Une hausse des taux d'intérêt ne ferait que ralentir notre économie au moment même où les mesures historiques de relance budgétaire des gouvernements arrivent à échéance.

Qu'est-ce que cela signifie pour les travailleuses et travailleurs ?

Suite à la page 3

**Le 2 novembre dernier, plus de 5000 travailleuses et travailleurs de première ligne et des sympathisant(e)s ont manifesté devant l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour réclamer de réelles augmentations salariales.**

# COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

## La rémunération des cadres monte en flèche pendant la pandémie

Certains cadres d'entreprises canadiennes ont annoncé publiquement qu'ils diminueraient leur salaire pendant la pandémie en solidarité avec le personnel de première ligne. Or, un examen plus attentif révèle que la moitié de ces personnes ont vu leur rémunération totale augmenter quand même en 2020. Cela s'explique principalement par le fait que le salaire ne représente qu'une très petite partie de la rémunération nette d'un(e) cadre supérieur(e) et que certaines des plus grandes entreprises canadiennes ont modifié leurs règles pour augmenter les primes pendant la pandémie. Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) s'est penché sur les documents publics de 209 sociétés cotées en bourse afin d'examiner la rémunération totale de plus de 1000 cadres. Son analyse révèle que la rémunération moyenne des cadres supérieurs a augmenté de 17 % en 2020 par rapport à 2019, soit une moyenne de 171 000 dollars par cadre. Il y a deux raisons à cette augmentation : soit ces entreprises ont eu la chance de profiter de la pandémie, soit elles ont modifié le calcul des primes pour les rendre plus généreuses malgré de mauvais résultats pendant la pandémie. Et dire que certains groupes, comme la Chambre de commerce du Canada et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, se scandalisent chaque fois qu'on augmente le salaire minimum de 10 cents !

## Un nouveau projet qui relie commerce et action climatique

Qu'est-ce que les accords commerciaux internationaux ont à voir avec les changements climatiques? Beaucoup de choses, selon le nouveau site Web GreenNewTrade.org. Par exemple, des groupes de pression américains essaient d'utiliser l'Accord Canada–États-Unis–Mexique, le successeur de l'ALENA, pour empêcher le Canada de mettre en œuvre un nouveau plan de gestion des matières plastiques. Ils prétendent que celui-ci viole nos obligations commerciales internationales. Ce nouveau site est le fruit d'une collaboration entre quatre groupes de réflexion : le bureau new-yorkais de la Rosa Luxemburg Stiftung, le CCPA, l'Institute for Agriculture and Trade Policy et l'Institute for Policy Studies. Ce site démontre clairement que les accords commerciaux font obstacle à l'amélioration de la politique environnementale dans le monde, en plus d'expliquer ce qui doit changer dans ces accords pour que nous puissions élargir les services publics et lutter sérieusement contre les changements climatiques.

*L'Économie au travail* est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs représentant(e)s de l'information accessible, des analyses fouillées des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à **scfp.ca/economie-au-travail**. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel à *L'Économie au travail*, allez à **scfp.ca/abonnement**.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Angella MacEwen. Karin Jordan est la rédactrice en chef.

La relecture a été effectuée par Céline Carré et Valérie Ménard. La mise en page a été réalisée par Sarah Walker.

Veuillez communiquer par courriel (**amacewen@cupe.ca**) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.

SCFP | Syndicat canadien de la fonction publique

# ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

**Croissance économique :** La Banque du Canada a revu à la baisse ses prévisions de croissance économique pour le Canada, les faisant passer de 6 à 5 % pour 2021 et de 4,5 à 4,25 % pour 2022.

**Emploi :** L'emploi total est revenu au niveau de février 2020, bien que le marché du travail reste plus anémique pour les jeunes, les femmes de plus de 55 ans et les personnes sans diplôme universitaire. Même si la plupart des restrictions pandémiques qui affectaient l'emploi ont été assouplies ou entièrement levées, l'emploi lié au tourisme et à l'hôtellerie reste nettement inférieur à ce qu'il était avant la pandémie.

**Salaires :** Même si des employeurs de certains secteurs font beaucoup de bruit au sujet de la pénurie de main-d'œuvre, les salaires n'ont pas augmenté pour y attirer du monde. Au cours des deux dernières années, les augmentations salariales moyennes ont été légèrement inférieures à la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC).

**Inflation :** La hausse globale de l'IPC en octobre 2021 a été de 4,7 % par rapport à octobre 2020, mais les trois sous-indicateurs de la Banque du Canada sont restés plus faibles, soit entre 3,4 et 1,8 %. Bon nombre des facteurs qui influent sur les augmentations de prix sont de nature temporaire et mondiale.

**Taux d'intérêt :** La Banque du Canada a indiqué qu'elle prévoyait maintenir son taux directeur à 0,25 % jusqu'à la mi-2022.

Suite de la page 1

Il faudra négocier des augmentations salariales arrimées au coût de la vie et combattre l'idée voulant que de telles haussent stimulent l'inflation. Quand les gens ont assez d'argent pour subvenir à leurs besoins de base, l'économie locale en bénéficie.

## Évolution des opinions sur l'inflation

Dans les années 1970, de nombreux économistes pensaient que la seule cause de l'inflation était qu'il y avait trop d'argent dans l'économie pour l'offre en biens et en main-d'œuvre. Les banques centrales ont donc défini leur politique de manière à faire correspondre l'augmentation de la masse monétaire à la croissance économique attendue. Le Canada a adopté cette approche, appelée monétarisme, en 1975. Limiter la croissance de la masse monétaire à l'aide des règles du monétarisme a ramené l'inflation sous contrôle, mais a entrainé des récessions économiques dévastatrices, puisque les investissements des entreprises et des gouvernements ont diminué en même temps.

Les banques centrales ont commencé à réaliser que le lien entre la croissance économique et la masse monétaire était plus compliqué. En 1991, la Banque du Canada a plutôt ciblé le taux d'inflation. Pour contrôler l'inflation, on utilise le même mécanisme : modifier la quantité d'argent dans l'économie. On peut ainsi freiner ou encourager les emprunts et les dépenses. Mais le contrôle de l'inflation est plus flexible que le monétarisme : ses effets sont plus rapides et plus importants.

En 2016, la Banque du Canada s'est mise à surveiller trois mesures de l'inflation de base au lieu d'une seule : l'IPC-tronq, l'IPC-méd et l'IPC-comm (voir le numéro d'automne 2021 de *L'Économie au travail*). La banque a expliqué que ces mesures permettent de voir au-delà des fluctuations temporaires ou isolées des prix et qu'elles reflètent des mouvements de prix plus permanents ou persistants.

# Envisager une nouvelle normalité pour le marché du travail

Bien que le nombre total d'emplois au Canada soit revenu au niveau d'avant-pandémie, des changements se sont produits sous la surface. Pour avoir une meilleure idée de la situation, décortiquons les chiffres.

L'emploi à temps plein chez les 25-54 ans est revenu à ce qu'il était avant la pandémie, autant pour les hommes que pour les femmes. L'emploi global est toujours inférieur à ce qu'il était avant la pandémie chez les moins de 25 ans et les femmes de plus de 55 ans. Enfin, l'emploi est à la traîne chez les personnes des grands centres urbains sans diplôme universitaire.

Le nombre de travailleuses et travailleurs autonomes a diminué pour atteindre son plus bas niveau depuis 2007. La plupart des postes perdus ont affecté les travailleurs et les travailleuses autonomes les plus précaires, soit les personnes qui ne se sont pas constituées en société et qui n'ont pas de personnel rémunéré. Dans certains secteurs, comme les services professionnels et scientifiques, on constate une augmentation du nombre de postes permanents beaucoup plus importante que les pertes en travail autonome, ce qui révèle une évolution vers une meilleure sécurité d'emploi. D'autres secteurs, comme la construction et l'agriculture, n'ont pas connu d'augmentation de l'emploi stable pour compenser les pertes de travail autonome.

Dans certains secteurs, le niveau global de l'emploi cache de grands changements. Par exemple, dans les transports et l'entreposage, l'emploi chez les coursières, coursiers, messagères et messagers est en hausse de 25 % par rapport à février 2020, mais, dans le transport aérien, il a chuté de 38 %. Dans le commerce de détail, l'emploi chez les détaillants hors magasin est en hausse de 16 % et de 8 % dans les grandes surfaces, mais en baisse à peu près équivalente dans les librairies, les disquaires et les magasins de vêtements et d'articles de sport. Il semble que le passage à l'achat en ligne et en grande surface constaté pendant la pandémie pourrait perdurer.

Le nombre de postes vacants est plus élevé dans quelques secteurs, notamment dans les services de restauration et d'hébergement, ainsi qu'en santé, en particulier pour les infirmières et les aides-soignant(e)s. Les économistes s'attendraient normalement à des augmentations salariales pour attirer des gens dans ces postes, mais, dans plusieurs cas, le salaire n'a même pas suivi l'inflation. Par exemple, dans la restauration, le salaire de la main-d'œuvre et des cadres est pratiquement inchangé par rapport à 2019. Pour les infirmières et aides-soignant(e)s, le salaire moyen a augmenté de 6 %, soit légèrement plus que le taux d'inflation, qui a grimpé de 4,9 % au cours de cette période.

On parle beaucoup de « la grande démission » sur le marché du travail américain, où les gens quittent volontairement leur emploi sans en avoir un nouveau. Selon les données disponibles, rien n'annonce le même phénomène au Canada. En fait, la proportion de 25-54 ans qui travaillent ou qui cherchent du travail est à un niveau record.